

FICHE D'INSTRUCTION DES PROJETS

NOM DU PORTEUR DU PROJET : SECTEUR JEUNES - CENTRE SOCIAL DE KERANGOFF

Quartier : Quatre-Moulins

PRESENTATION DE L'ACTION

Intitulé de l'action : Graff à l'arc

Antériorité de l'action : Reconduite Développée Nouvelle

Date du projet : vacances février – vacances Pâques

Description de l'action :

Le projet a pour vocation de réunir des jeunes de structures différentes autour d'un double objectif : se former aux techniques du graff pour ensuite repeindre les caissons des cibles des archers de l'Iroise et être initié au tir à l'arc. Des séances de formation au graff sont prévues pour les vacances de février, de la pratique de mars à avril et la réalisation des graffs pendant les vacances de Pâques. L'initiation au tir à l'arc se fera tout au long du projet.

Lieu(x) de réalisation : la formation au graff est prévue à Quéliverzan, Plouzané, Kerangoff et la réalisation sur le site des archers de l'Iroise.

Objectifs poursuivis :

- favoriser les échanges et la mixité entre les jeunes et acteurs locaux du territoire
- participer activement à une création artistique après s'être formé
- découvrir des pratiques sportives, culturelles et artistiques

Enjeux du territoire :

- éviter que la situation sociale et économique des familles ne soit un frein à l'accès à l'offre culturelle, sportive et de loisirs
- faire le lien entre éducation formelle et informelle en prenant en compte les spécificités des uns et des autres
- considérer le jeune comme habitant à part entière

Partenariat : centre social de Kerangoff, archers de l'Iroise, Nazeem, cap csf, MPT Valy Hir, maison de quartier de Bellevue, Centre social « la courte échelle », centre social Ty Lanvenec

BUDGET

Coût global du projet : 3380

Participation des structures : 880

Participation des usagers : 150 (5 euros/jeunes)

Montant de la demande : 1895

AVIS MOTIVE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE TERRITORIALE (Préciser la date et les personnes présentes)

Avis favorable de la Maîtrise d'œuvre de territoire réunie le 08 février 2011 en présence de Yann GUEVEL, (Mairie des 4 Moulins), Gabrielle QUIEGNEC (CAF).

Présentation du projet assurée par Didier Reynette, centre social de Kerangoff

La MOT affirme l'intérêt du projet car il répond à des enjeux de territoire. Le travail sur les représentations des uns et des autres, la mutualisation des moyens, l'ouverture sur une pratique sportive peu accessible sont autant de points positifs.

Pour autant, la MOT demande au porteur de projet d'approfondir les points suivants :

- favoriser la participation au projet de jeunes licenciés du club de tir à l'arc pour encore plus de mixité
- vérifier le suivi que les archers de l'Iroise vont donner à cette action : un jeune qui a bénéficié du projet et qui montre de l'intérêt pour la pratique du tir à l'arc aura-t-il la possibilité de rejoindre le club sans que sa situation financière ne soit un frein ?
- quelle est la participation réelle des structures des autres communes ?